

Présentation du projet de recherche PORTINLUX :

« Situation des nouveaux arrivants portugais au Luxembourg »

Les premiers Portugais se sont installés au Grand Duché à partir des années 1960. Depuis les années 1970, ils forment le groupe d'étrangers le plus important du pays. Les flux d'arrivées n'ont jamais cessé et ont toujours dépassé les flux de départs (solde migratoire positif). Or, à partir de la deuxième moitié des années 2000, l'immigration portugaise au Luxembourg a connu une nouvelle relance .

Notre travail consiste notamment en l'analyse de cette nouvelle vague migratoire du Portugal vers le Luxembourg, provoquée par la crise économique et couplée à l'explosion généralisée de l'émigration portugaise (avec des pics entre 2010 et 2013).

Notre étude s'inspire du projet de recherche interdisciplinaire portugais REMIGR. Cette étude s'intéresse à la récente émigration touchant une population très diversifiée (jeunes qualifiés, familles entières, personnes en fin de carrière, personnes peu qualifiées, etc.) et dirigée vers des destinations anciennes et nouvelles.

Les pays étudiés par le projet REMIGR sont le Brésil, l'Angola, le Mozambique, la France, le Royaume Uni et le Luxembourg.

Notre étude est basée sur trois modes d'analyse :

1) L'analyse statistique

On utilisera les bases de données de l'Enquête Force de Travail (EFT), de la sécurité sociale (IGSS) et du recensement de la population (STATEC) pour analyser la position des Portugais arrivés entre 2010 et 2015 sur le marché de l'emploi.

Nous cherchons d'abord à connaître les profils des nouveaux arrivants. Ensuite nous essayerons de comprendre les obstacles rencontrés sur le marché du travail. Finalement, nous tenterons de détecter d'éventuels phénomènes de sur- ou de sous-qualification c'est-à-dire des problèmes dans le faire valoir et dans la reconnaissance des compétences professionnelles.

2) L'analyse qualitative

Pour commencer nous évaluerons les résultats des entretiens qualitatifs menés dans le cadre du projet REMIGR et de ceux réalisés dans le cadre d'une étude commandée par le ministère du travail du Luxembourg. L'analyse qualitative permettra de mieux comprendre les conditions d'accès au marché de l'emploi, et aux services publics, ainsi que les conditions d'insertion sociale en général, rencontrées par les nouveaux arrivants portugais.

Dans une deuxième phase, nous réaliserons une vingtaine d'entretiens qualitatifs avec des personnes clé (institutions publiques, associations, ONGs), afin de

comprendre l'appréciation des acteurs du terrain de cette nouvelle vague de l'immigration portugaise au Luxembourg.

3) L'analyse des textes de lois européens et luxembourgeois

En utilisant l'approche de l'eupéanisation (liant la législation et les politiques de l'UE à celle d'un Etat membre (EM)), nous cherchons à connaître le cadre légal et les pratiques administratives concernant la libre circulation et le droit de résidence. D'autres législations relatives à la protection sociale, notamment celles du RMG et des allocations familiales nous intéressent également et ceci toujours en lien avec le droit à la résidence et le débat sur la « charge déraisonnable » pour la société d'accueil.

A travers la combinaison des données quantitatives, des entretiens qualitatifs, et de l'impact de la législation sur des projets de mobilité intra-européenne, nous cherchons à comprendre les spécificités de la nouvelle immigration portugaise au Luxembourg.

L'équipe de recherche est composée de :

Sylvain Besch
Claudia Hartmann-Hirsch,
Senyo Fofu Amétépé
Aline Schiltz

Contact : portinlux@cefis.lu

Résumé : Projet de recherche PORTINLUX - Situation des nouveaux arrivants portugais au Luxembourg

Le projet de recherche du Cefis, *Situation des nouveaux arrivants portugais au Luxembourg*, réalisé avec le support financier de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, vise à étudier les conditions d'arrivée des Portugais au Luxembourg à partir de 2010, ainsi que les conditions d'accès et d'insertion sur le marché de travail. Tout d'abord nous allons présenter le cadre économique, politique et légal dans lequel cette mobilité intra-européenne se produit. Ensuite, nous mènerons une analyse statistique en utilisant les bases de données existantes (EFT, recensement, etc.) et une analyse des données qualitatives issues des entretiens auprès des acteurs clés et des concernés.